DT 3606.3.011

PLAN DE SITUATION DRESSE POUR ENQUETE

Construction d'un chalet et d'un garage souterrain

Commune d'Ormont-Dessus

Lieu-dit : Au Sasset

Coordonnées moyennes : 2'579'025 / 1'133'480
altitude : 1305 m. env.

Zone d'affectation : "zone chalets"
selon PEP "Vers-le-Clédard" du 25.03.1988

Zones de danger : - ruissellement
- inondations, danger faible (classe 2)
- glissements de terrain superficiels spontanés, danger faible (classe 4a)
- glissements de terrain profonds permanents, danger faible (classe 2)

Secteur de protection des eaux : üB

Degré de sensibilité au bruit (adopté) : III

Raccordements EC / EU : aux collecteurs communaux existants

Mentions : n° ID 1999/9639, précarité de construction
n° ID 2017/320, mensuration en cours
n° ID 2024/681, résidence principale

Dérogations relevant de
l'ingénieur géomètre breveté : aucune

Particularité : aucune

Remarque : bâtiment n° 2308 selon mensuration en cours

Parcelle n° 4699

Selon feuillet RF en date du 14.01.2026

Garage n°2308	63 m²
Pré-champ	1968 m²
Total	2031 m²

Propriétaire : GEFFROY Hélène

Propriétaires des parcelles voisines

2511	PPE "Chalets Panoramic A et B"
4700	BRÜTSCH Kurt BRÜTSCH Linda
4910	PPE "Le Sasset"
4975	SCHUPPISSER Walter SCHUPPISSER Anne

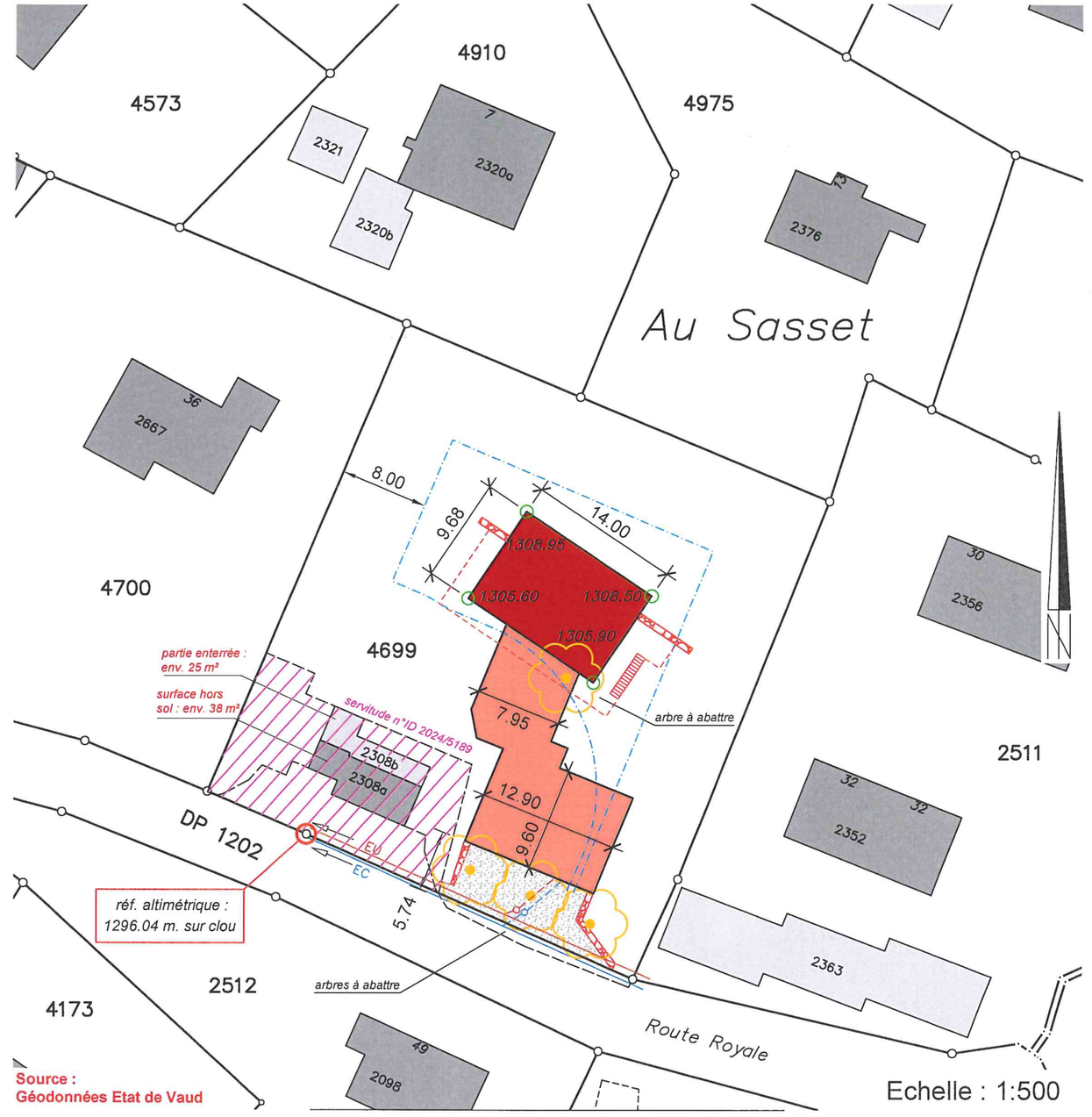
La réalisation du projet implique une mise à jour du plan RF

GÉO SOLUTIONS ingénieurs SA
Chemin du Plan 35 | 1865 Les Diablerets | 024 492 24 14
diablerets@geo-solutions.ch
www.geo-solutions.ch

Les Diablerets, le 20 janvier 2026

Etienne BORLOZ
Ing. HES / géom. officiel

La propriétaire :



Servitudes : *Seules les PJ du RF font foi*

ID 1999/19160	D/C	Canalisation(s) en tous genres
ID 1999/19161	D/C	Plantations, clôtures : maintien d'arbres
ID 1999/19162	D/C	Plantations, clôtures : genre de clôtures
ID 1999/19163	D	Zone/quartier : restriction au droit de bâtir
ID 2024/5189	C	Usage de jardin, de places de stationnement et de garages

Légende :

- chalet projeté
- garage souterrain projeté
- accès projeté
- enrochements projetés
- XXXX.XX altitudes TN (déterminées selon mesures GNSS Swipos RTK-VRS)
- limite des constructions selon art.17 RCPC

Détails : voir plans de l'architecte